

Que fait l'ASF? Où s'engage-t-elle? Comment assume-t-elle ses devoirs?

C'est sur ces questions que s'est penché le directeur des sections cantonales de l'association du personnel forestier (ASF) lors de la conférence des présidents qui s'est déroulée début mars à Olten. L'introspection nous a fait évoluer vers le choix de missions principales et vers des projets, dont s'occupe l'ASF, et lesquels nous vous présentons brièvement.

Formation et formation continue

Le *Conseil de Codoc* est l'organe consultatif du poste de coordination et de documentation de la formation forestière à Lyss. L'ASF y est membre et représente les intérêts du personnel forestier. En tant que membre du conseil de fondation *du centre forestier de formation* à Lyss (CEFOR) et à Meienfeld (ibW), l'ASF peut influencer la politique de formation au niveau ES.

En tant que membre de l'organisation du monde du travail forestier (Ortra Forêt Suisse), l'ASF influe activement sur la formation en Suisse. Actuellement, le vice-président de cette association est de l'ASF. L'Ortra Forêt Suisse définit entre autres les buts de formation pour les métiers forestiers et joue à ce sujet, le rôle de récipiendaire pour toutes les organisations professionnelles et les institutions actives. L'Ortra Forêt gère en plus la *fédération de la formation professionnelle forestière* (FFP), à travers laquelle sera cofinancée la part de la formation professionnelle. La mission sur le long terme sera ici, d'examiner régulièrement la morale de paiement des exploitations forestières actives et de maintenir la solidarité. Le programme annuel de l'Ortra Forêt contient entre autres le remaniement du projet pour le maintien et la promotion des entreprises formatrices, l'introduction du règlement de l'âge minimum pour l'entrée en formation à 15 ans, ainsi que la mise en place de la documentation de formation au sujet des exigences et de l'évaluation de l'herbier dans le cadre de la formation initiale.

En outre, nous félicitons le nouveau président Ortra fraîchement élu, Erwin Schmid et lui souhaitons beaucoup de réussite dans l'accomplissement de ses fonctions.

(plus d'informations sous: www.oda-wald.ch).

Intérêt du corps de métier

Le *forum forestier*, compétent pour la sécurité et la santé est l'organisation responsable des nouvelles solutions pour les branches forestières. Il est composé des représentants de l'Economie Forestière Suisse (EFS), de l'Association du personnel Forestier Suisse (ASF), des Entrepreneurs Forestiers Suisse (EFS) et de la SUVA, et se chargera durant cette année de la formation du personnel de sécurité dans la branche forestière.

La *commission spécialisée CFST Nr. 17* «Wald und Holz» a reçu le mandat, de faire la complète révision, des légendaires directives CFST 2134 «Waldarbeiten» datant des années 1990. Dans les deux groupes, l'ASF est représentée par un délégué. De plus, s'ajoutent ceux avec qui les associations partenaires ont décidé et ont publié régulièrement *les recommandations salariales* à titre de recommandations relatives aux contrats de travail dans la sylviculture.

Cette année les trois associations ASF, EFS et l'Economie Forestière Suisse après une longue interruption pourront à nouveau adopter une recommandation commune. La *convention collective de travail* (CTT) est un des prochains projets à l'ordre du jour. Une première analyse a été menée entre l'ASF et les Entrepreneurs Forestiers Suisse en début d'année, et une nouvelle stratégie de réunion en collaboration avec les représentants de l'EFS a pu être développée.

Les thèmes tels que la pénurie de main d'œuvre qualifiée, les possibilités de progression, l'exode vers d'autres secteurs et le changement du profil professionnel façonnent les discussions dans la politique sectorielle actuelle. Dans le cadre de la *mise en place de la stratégie de formation forêt suisse*, l'ASF endosse un rôle important. L'élaboration d'un projet de circonstance afin de pérenniser la relève du personnel et de promouvoir l'attractivité du secteur est en cours.

Protection de la sylviculture, de la nature et du paysage.

La forêt, comme tout le monde sait, est soumise à diverses pressions; la diversité et l'ampleur des intérêts publics d'une part, et d'autre part la difficile situation économique actuelle de la forêt et du bois. En vue de la rapide mutation des conditions cadres à l'intérieur de la branche, l'ASF y perçoit aussi ses missions; être attentif et bien suivre les tendances et le développement ainsi que représenter les intérêts du personnel forestier dans de nombreux organes spécialisés au niveau fédéral. Afin de pouvoir créer ensemble un débat public actif sur la politique forestière, l'ASF s'engage ainsi entre autres dans les institutions et les organes spécialisés suivants: prosilva, FSC-Schweiz, ForêtGibier Suisse, Neobiota Suisse, pronatura, WWF, communauté de travail pour la forêt, Energie-bois Suisse.

Information et communication

La page d'accueil ASF a été retravaillée en début 2015 et se présente sous une nouvelle parure. Jetez-y un coup d'œil. Nous nous réjouissons d'entendre vos réactions et vos éventuelles remarques. Allez voir sous www.foresters.ch.

Le comité directeur de l'ASF s'est fixé pour but de renforcer et de régulariser le contact avec les *sections ASF* et les associations du personnel forestier cantonales. Dans la mesure du possible, les membres du comité ASF assistent aux réunions annuelles, informent sur les projets actuels, discutent des questions, des préoccupations et cultivent l'échange d'idées.

L'ASF sera présente à la *23e foire forestière internationale du 20 au 23 août 2015 à Lucerne, avec l'exposition «Métiers forestiers - Métiers qui ont un futur», en collaboration avec d'autres instituts formateurs et associations. Nous serons là pour vous, au point de rencontre Forst (Halle 2, Stand D15).*

Championnats des métiers

Le 10e championnat suisse des compétitions de bûcheronnage 2015 à Lucerne est mis en route et va durer en tout 4 journées. Le comité organisateur, sous la direction de l'ASF, a une fois de plus minutieusement organisé l'événement. Dès le 3 et 4 juillet, l'abattage des arbres aura lieu à Niederbipp, cette discipline ne pouvant toujours pas être proposée à Lucerne. Peut-être que dans quelques années, l'abattage de mâts pourra se dérouler sur le terrain de la foire forestière de Lucerne.

Afin de célébrer les 10 ans d'anniversaire comme il convient, avec de nombreux adeptes, nous avons prévu le programme suivant:

- Une nouveauté: la proclamation du classement aura lieu **vendredi à 16 h 30 au Grizzly-Saloon** (terrain extérieur).
- Les compétitions se disputeront jeudi 20 août **et** vendredi 21 août.

- Un relais **cantonal** sera mis en place directement après la finale du 10e championnat suisse, comme variation au programme pour tous les compétiteurs.
- Une **coupe du changement de chaîne** pour tous les athlètes et tous les adeptes directement après la proclamation du classement. Pour tous ceux qui n'en auraient pas eu assez, il y aura: 2x2=1 (2 concurrents +2 tronçonneuses et 2 tables +2 chronomètres, mais 1 seul temps).
- La buvette et le bar avec DJ et Liveband au Grizzly- Saloon resteront ouverts bien au-delà des heures officielles de la foire, permettront d'échanger nos idées dans un cadre convivial.

Nous réjouissons de votre visite. L'Association du Personnel Forestier Suisse et le Swiss Sponsoring Pool vous souhaitent la bienvenue.

Le CO, Ralph Malzach

Agenda:

Du 20 au 23.08.2015	Foire forestière internationale	
	10e Championnat suisse de bûcheronnage	à Lucerne
04.09.2015	Assemblée des délégués 2015	à Andelfingen (ZH)
2-6.11.2015	Silva2015, semaine forestière européenne	à Engelberg
4.3.2016	Conférence des Présidents	à Olten

Mentions légales:

Association du personnel forestier suisse

Secrétariat ASF/VSF

/c/o projet forêt Hofer GmbH

Klosterstrasse 17, 6003 Lucerne

Tel/Fax 041 240 40 30/62

info@foresters.ch

www.foresters.ch